

ST-JEAN-EN-ROYANS
(Drôme)

N°2026/062

DELIBERATION**DU CONSEIL MUNICIPAL**Nombre de conseillers :

En exercice : 23

Présents : 17

Votants : 21

L'an deux mille vingt-six, le sept septembre, dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de ST-JEAN-EN-ROYANS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de **Monsieur Damien FERLIN, Maire**,

Date de convocation du Conseil Municipal : le 2 septembre 2026

Etaient présents :

AGU Carole, ALLONCLE Renaud, BOUCHARD Patrick, CHINCHILLA Flavie, ECOCHARD Danielle, EYNARD Edith, FERLIN Damien, GAUTHIER Emmanuelle, GAUTHIER Marie-Lise, GENIN Frédéric, GERBOUD Franck, GOUT Fabrice, GUIRIMAND Marie, LECOMTE Christine, SARTORE Dominique, TESTOUX Gérard, THOUÉ Romain.

Etaient absents excusés :

BEGUIN Fabienne, pouvoir à FERLIN Damien
DUBOTS Christophe, pouvoir à TESTOUX Gérard
GROLLEAU Véronique (arrivée à 19h30)
PESLERBE Bruno, pouvoir à LECOMTE Christine
SOARES Armindo (arrivé à 19h15)
TOUVIER Claire, pouvoir à EYNARD Edith

N°57

**OBJET : Demande de
financement pour
l'actualisation du schéma
directeur Eau
Assainissement**

Monsieur Romain THOUÉ a été élu secrétaire de séance.

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2224-8 sur la compétence eau et assainissement,

Vu le Code de l'environnement et la Loi sur l'eau.

Considérant la nécessité d'actualiser le schéma directeur eau assainissement de la commune, et le coût de cette actualisation estimé à 42 050 € HT,

Considérant les programmes d'intervention et de financement de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse et du Conseil Départemental de la Drôme sur ce volet,

Le Conseil Municipal décide,

Après délibération,

A l'unanimité,

- d'approuver le projet d'actualisation du schéma directeur eau/assainissement

- d'approuver le plan de financement prévisionnel comme suit :

PLAN DE FINANCEMENT SCHEMA DIRECTEUR EAU ASSAINISSEMENT

OBJET DE LA DEPENSE	EN € HT	OBJET DE LA RECETTE	EN € HT	%
MISE A JOUR DU SCHEMA DIRECTEUR EAU ASSAINISSEMENT	42 050,00 €	AGENCE DE L'EAU	29 435,00 €	70
		CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA DROME	4 205,00 €	10
		FONDS PROPRES COMMUNE	8 410,00 €	20
TOTAL DEPENSES EN € HT	42 050,00 €	TOTAL RECETTES EN € HT	42 050,00 €	100

- d'autoriser le Maire à solliciter officiellement les financements auprès de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse et du Conseil Départemental de la Drôme.

- d'autoriser le Maire à signer tous documents nécessaires à l'exécution de cette décision

Pour extrait conforme :

Le Maire,

Damien FERLIN



**Délibération transmise en
Préfecture le 9 septembre
2026**